Renseignement généraux

Bureau municipal:
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

Heures d'ouverture
Lundi : 8h00 à 17h00
Mardi : 10h00 à 17h00
Mercredi : fermé
Jeudi: 11h30 à 19h30
Vendredi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 16h00

Personnel:

Directrice générale:	Line Fillion	
Employé municipal:	Jonathan Boucher	418-318-4399
Inspecteur en urbanisme:	Michel Lagacé	418-775-8188, les mardis après-midi
Agente en milieu rural	Kathy Laplante	418-775-8445, poste 2251
Coordonatrice en loisirs	Josy-Anne Bérubé	418-732-6684

Séances du conseil: 1er ou 2e lundi du mois à 20H00

Membres du conseil:

Gilles Laflamme	maire		
Réjeanne Ouellet	siège N° 1	Lucette Algerson	siège N° 4
Clémence Lavoie	siège N° 2	François Doré	siège N° 5
Yannick Fortin	siège N° 3	Bertrand Caron	siège N° 6

Responsables des organismes de la municipalité`:

Fabrique:	Réjeanne Ouellet, présidente	418-775-6324
Association sportive:	Cynthia Ouellet , présidente	418-775-6324
Club des 50 ans +	Nicole D. St-Laurent, présidente	418-775-7319
Défi-Relance:	Lynda Harquail , présidente	418-775-9654
Comité d'Économie Sociale	Jacques Blanchette, président	418-775-3939
O.P.P.	Hélène Sergerie	418-775-1979
Comité du patrimoine	Gino Caron, président	418-739-3365

LE MESSAGER

Volume 15 numéro 1 **JANVIER 2019**

Vis aujourd'hui, comme si c'était le dernier jour. Et fais des projets, comme si tu étais là pour l'éternité.

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

Exécutif:

À la rédaction, mise en page,
petites annonces, poste, recherche.
Josy-Anne Bérubé, coordinatrice en Loisirs et
Line Fillion, directrice-générale
Informations: 418-775-8188

Photo page couverture :

LE BUREAU SERA FERMÉ:

8 - 11 - 15 - 18 FEVRIER 2019

Sommaire

1. Page couverture
2. Exécutif, sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Mot de la municipalité
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention
6. Saviez-vous que le radon
7. Horaire estival de l'Écocentre
8. Avis public
9. Onglet Loisir Intermunicipal
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Onglet Loisir Intermunicipal
13. Budget 2019
14. Jeunes Trayeurs
15. Le mot vert du mois de février
16. Bacs : bleu, vert et brun
17. Horaire des messes
18. Le mot vert du mois de janvier
19. Anniversaires
20. Informations générales

Dépôt légal à la Bibliothèque
Nationale du Québec et du Canada

DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL

Le prochain journal sortira à la fin février par courriel padoue@mitis.qc.ca au plus tard le 21 février 2019.

ANNIVERSAIRES

FÉVRIER	MARS
02 Côté, Clément	01 Ouellet, Madeleine
03 Gagné, Marie	02 Côté, Ginette
04 Turcotte, Yvette	03 Bérubé, Maurice
04 Paradis, André	06 Audrey Lebeau
06 Thériault, Jeanne-Paule	07 Paradis, Rémi
08 Lecours, Michel	12 Dufort, Pierre
12 Imbeault, Claire	18 Sergerie, Yvette
15 Algerson, Raynald	18 Bérubé, Jean-Marie
15 Sergerie, Hélène	20 Anctil, Nicole
15 Bouillon, Allyson	21 Deschênes, Lucie
16 Boucher, Marcel	23 Ouellet, Denise
16 Durette, Marie-Lourdes	24 Tremblay, Daniel
17 Imbeault, Gaston	24 Lévesque, Christine
19 Rioux, Simon	30 Gagnon, Jolaine
20 Rioux, Gilbert	
20 Blanchette, Léandre	
20 Vézina, Jacques	
23 Ouellet, Julie	
24 Tremblay, Sylvain	
25 Lauzon, Lucille	

Nous souhaitons un très joyeux anniversaire à tous les jeunes de la municipalité ainsi qu'aux citoyens et citoyennes dont nous n'avions pas les dates et dont l'anniversaire aura lieu durant ces mois.

Toutes nos excuses si nous avons oublié de mentionner des personnes demeurant dans la municipalité depuis longtemps.

Le Mot vert du mois – « Bilan annuel 2018et à venir pour 2019 » - Janvier 2019

Bonjour à toutes et tous,

L'année 2018 a été bien occupée dans le monde de la gestion des matières résiduelles de notre MRC :

Lancement en février de l'outil de Rappel de Collecte et d'Aide au tri ReCollect disponible gratuitement via le www.ecoregie.ca. Déjà plus de 400 maisons sont abonnées au rappel de collecte et plus de 8000 recherches ont été faites dans l'outil d'aide au tri!

En juin, l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup qui traite nos matières organiques récupérées via le bac brun nous annonçait une bonne nouvelle : Les sacs de plastique compostable sont maintenant acceptés! Fini les fausses excuses pour ne pas participer!

Durant l'été, notre intrépide agente d'information, Vanessa Roy, a fait connaitre les bienfaits d'une saine gestion de nos déchets à près de 350 enfants dans les terrains de jeux de notre région et 300 personnes lors de diverses activités! Peut-être que vous êtes du nombre?!

Lors de la Semaine Québécoise de Réduction des Déchets (SQRD) à la fin octobre, nous avons tenu une conférence Objectif Zéro Déchet avec Marlène Hutchinson. En tout, 45 personnes se sont déplacés aux Jardins de Métis afin d'être informer et de devenir des ambassadeurs du Zéro Déchet dans la région. Chapeau à ces adeptes de ce nouveau mode de vie écoresponsable qui gagne en popularité!

L'année 2019 n'est qu'à ces débuts, mais toutefois nous pouvons déjà vous dire que l'accent sera mis sur la sensibilisation faites à nos jeunes, un élément incontournable pour voir un changement positif dans notre objectif de réduction des déchets. Les adultes, ne pensez pas vous en tirer à si bon compte, car vous aussi avez votre part à faire à chaque jour en utilisant votre bac bleu, votre bac brun et les divers services à votre disposition comme l'Écocentre de La Mitis, les divers points de dépôt et les friperies! Encore mieux, réduisez votre consommation à la source et achetez usagé pour en plus économiser de l'argent dans votre quête écologique!

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

D'ici la prochaine fois, nous vous souhaitons une Bonne Année 2019 dans l'amour, le bonheur et la santé pour vous comme pour notre planète!

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

LUNDI LE 4 FÉVRIER 2019
À 20H00

MOT DE LA MUNICIPALITÉ

CUEILLETTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Comme vous avez pu le constater, nous avons changé de contracteur pour la cueillette des matières résiduelles, par le fait même les journées ont aussi changées.

La bonne nouvelle c'est que les coûts ont aussi changés comme vous pouvez le constater en lisant la copie du règlement d'imposition qui est inclus dans ce journal.

CHRONIQUE DU MAIRE

MOIS DE JANVIER 2019.

Hé bien oui, une nouvelle année commence et je prends ce moment pour vous souhaiter une très bonne année 2019 , santé , bonheur et la réalisation de tous vos souhaits.

Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant l'année 2018 et ce début de cette l'année.

On commence avec des températures en dents de scie, soit chaud et froid et même très froid dernièrement, mais on est fait fort, nous les Padoviens, afin de passer à travers. La motoneige est commencée pour de bon ainsi que tous les sports d'hiver comme le ski, raquettes, patin, hockey et autres.

Les Carnavals commencent à St-Octave et Padoue, ils ont tout un bon programme avec des activités diverses et leurs populaires déjeuners. Nous à Padoue, les activités du Carnaval commencent le 8 février 2019 au Centre de loisirs pour deux week end. Votre participation est la bienvenue et est très apprécié. Merci à tous ces bénévoles et aux gens qui participent à toutes ces activités.

Cette année sera assez chargée et il y aura des rencontres avec la population afin de prendre des bonnes décisions sur différents sujets afin d'améliorer notre niveau de vie. Vous serez contacté aussitôt que ces discussions seront prêtes.

C'est cette année que le nouveau rôle sera effectué par Servitech afin de faire la nouvelle évaluation des bâtiments, des terres agricoles et les lots forestiers.

Je remercie le Seigneur Jésus Christ ainsi que notre patron Saint-Antoine de Padoue suite à une demande que j'avais faite il y a trois ans lors d'une messe, afin de m'aider à avoir des jeunes qui s'implante dans notre Municipalité et cela est arrivé. Bienvenue à tous ces nouveaux arrivants et a leur beaux enfants, ce qui revitalise notre milieu. Il reste encore quelques maisons à vendre dans notre belle municipalité.

Prompt rétablissement à tous ceux qui ont eu à subir différentes opérations et je vous souhaite une bonne santé pour 2019.

Merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à toutes les activités ainsi que tous les bénévoles pour leur initiative et leur disponibilité.

Gilles Laflamme, Maire

HORAIRES DES MESSES - JANVIER 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 10H30 M-J (M) 11H00 Ste-Luce(C)	2 Pas de messe	3 Pas de messe	4 Pas de messe	5 16H Les Boules (C) 19H St-Charles (J)
6 10H.St-Anaclet (J) 9H Ste-Angèle (C) 10H30 St-Joseph (C) 9h30 Price (M) 11H St-Octave (M)	7 9H. M-J (M)	8 9H. M-J (C) 10H. R.St-Ros (M)	9 9H. M-J (J) 16H30 St-Anaclet (M)	10 10H -Donat (M) 10H. St-Gabriel (J)	11 10H P.Luceville (J) 14H M. Octavie(C)	12 19H Padoue (C)
13 9H30 St-Donat (J) 11H00 Ste-Luce(J) 9H Ste-Flavie (C) 10H30 M-J (C) 9H30 St-Gabriel (M) 11H Les Hauteurs (M)	14 9H. M-J (C)	15 9H. M-J (C) 14H. R. M-Joli (J)	16 9H. M-J(M) 16H30 St-Anaclet (J)	17 10H St-Donat (J) 10H. St-Gabriel (M)	18 10H Ste-Luce (C)	19 16H Les Boules (J) 19H St-Charles (M)
20 10H.St-Anaclet (M) 9H Ste-Angèle (J) 10H30 St-Joseph (J) 9h30 Price (C) 11H St-Octave(C)	21 9H. M-J (M) 10H .P.St-Jos.(C)	22 9H. M-J (C) 10h R.Ste-Flavie (M) 13H30 G.Maison	23 9H. M-J (J) 16H30 St-Anaclet (M)	24 10H St-Donat (M) 10H. St-Gabriel (J)	25 14H V.St-Rémi (C)	26 19H Padoue (M)
27 9H30 St-Donat (M) 11H00 Ste-Luce (M) 9H Ste-Flavie (J) 10H30 M-J (J) 9H30 St-Gabriel (C) 11H Les Hauteurs (C)	28 9H. M-J (C)	29 9H. M-J (M)	30 9H .M-J (M) 16H30 -Anaclet (J)	31 10H. Foyer de St-Gabriel (M) 14H Chez Brigitte Les Hauteurs (J)		

Bac bleu - Récupération

Matières	Acceptées	Refusées
Papier	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
Carton	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
Verre	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
Plastique	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
Métal	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane

Bac brun - Matières organiques

Acceptées	Refusées
RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)	· Matières recyclables
· Fruits et légumes	· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
· Viandes, volailles et os	· Couches, tampons et serviettes hygiéniques
· Poissons, fruits de mer	· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
· Oeufs et coquilles	· Cartons de lait et de jus
· Écales de noix et noyaux de fruits	· Vêtements
· Produits laitiers	· Mousse de sécheuse et poussière
· Graisse animale et végétale	· Produits de jardinage et engrais
· Pâtes, pain, céréales, riz	· Résidus domestiques dangereux
· Gâteaux, biscuits, bonbons	· Produits ménagers et savon
· Tartinade, confiture, condiments	· Produits pharmaceutiques
· Café, filtres à café et sachets de thé	· Cendres, même refroidies
· Aliments frits ou en sauce	· Arbustes et branches
RÉSIDUS VERTS	· Feuilles d'automne
· Fleurs et plantes	· Sciure et copeaux de bois
· Résidus de désherbage	· Terreau d'empotage, terre ou sable
PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS	· Résidus d'agriculture commerciale
· Papier journal	**SACS** en plastique
· Sacs en papier	TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables
· Boîtes de pizza, de pâtisserie	
· Essuie-tout	
· Serviettes de table	

Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
Réservation obligatoire au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer. Branches et feuilles uniquement.

Pour plus d'information

Vincent Dufour, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

Municipalité de Métis-sur-Mer
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

Écocentre de La Mitis

Accepté

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton
Bois, branches, résidus verts
Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE
Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo
Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces
Métaux ferreux et non ferreux
Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.
Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services

Coordonnées

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

Horaire

1er nov. au 30 avril
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

1er mai au 30 octobre
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

INFO-PRÉVENTION

Bulletin d'information en sécurité incendie

Février 2019

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO)?

Le monoxyde de carbone (CO) est produit lors d'une combustion incomplète d'un combustible ou d'un carburant tel que l'essence, l'huile, le gaz naturel, le kérosène, le propane, le bois, etc.

Le CO est inodore, incolore, sans saveur et non irritant. Il est impossible pour un être humain d'en détecter la présence.

Il cause des centaines d'intoxications annuellement au Québec, dont environ une quinzaine s'avèrent mortelles. **Seul un avertisseur de CO peut détecter sa présence.**

Installez vos avertisseurs de CO

En suivant les recommandations du fabricant et :

près des aires où des personnes dorment (l'alarme doit pouvoir être entendue même lorsque les portes sont fermées)
sur chaque étage de la maison près de la porte du garage attenant à la maison dans la pièce au-dessus du garage attenant à la maison à n'importe quelle hauteur sur le mur puisque le CO se répand également dans l'atmosphère (Cependant, choisissez un emplacement qui en facilite la surveillance et qui les garde hors de portée des enfants et des animaux domestiques.)
les modèles combinés CO et fumée s'installent comme les avertisseurs de fumée

Les symptômes d'une intoxication

Faible exposition: mal de tête frontal, nausées et fatigue
Exposition moyenne : mal de tête frontal persistant avec sensation de battements, nausées, vertiges ou étourdissements, somnolence, vomissements, pouls rapide, diminution des réflexes et du jugement
Exposition très importante : faiblesse, évanouissement, convulsions, coma et décès

En cas d'intoxication

Veuillez évacuer les lieux, composez le 9-1-1 et attendez l'autorisation d'un expert qui confirmera qu'il n'y a plus de risque d'intoxication avant de retourner à l'intérieur.

Texte : ministère de la Sécurité Publique du Québec

Vous avez des questions? Contactez :

Renaud Gagnon ou Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445
418 775-8445

Saviez-vous que le radon est la principale cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs?

Le radon est un gaz incolore, inodore et radioactif qui peut s'infiltrer chez vous. À l'extérieur, ce gaz se dilue dans l'air et ne pose pas de problème, **mais dans des espaces fermés comme votre maison, il peut s'accumuler jusqu'à atteindre de fortes concentrations et entraîner des risques pour la santé**. Une exposition prolongée au radon peut causer le cancer du poumon.

Le radon peut entrer chez vous par tout endroit où la maison est en contact avec le sol et où il y a une ouverture. Heureusement, mesurer les concentrations de radon chez vous c'est facile.

Novembre est le Mois de sensibilisation au radon. **Cliquez ici** pour en apprendre davantage sur ce gaz nocif et sur les mesures à prendre pour éviter qu'il s'infiltre dans votre maison.

Pour partager directement la publication de la page Facebook Canadiens en santé, cliquez ici.

Le Mot vert du mois - Février 2019
« Bien gérer ses déchets à la maison en 5 étapes faciles »

Bonjour à toutes et tous,

Gérer les matières résiduelles à la maison est si simple que pour ce Mot Vert nous vous proposons une petite activité en 5 étapes faciles à faire en famille afin d'atteindre vos objectifs de réduction des déchets :

1 – L'engagement : En famille, définissez-vous des objectifs communs pour une période de temps donnée et assurez-vous que toute la famille s'engage à travailler dans la même direction. « Est-ce que d'ici le printemps on réduit nos déchets de moitié pour un environnement meilleur et que ça nous coûte moins cher? » « Ok » « Go! ».

2 – État de situation : De quoi sont composés vos déchets? Pas besoin d'étendre les poubelles dans le salon! Au début de la semaine vider toutes vos poubelles intérieures puis durant et à la fin de la semaine faites état visuellement de ce qui est jeté dans la poubelle, recyclage et le bac brun.

3 – Analyser les besoins : C'est l'étape « Chasse aux déchets! ».

En avez-vous vraiment besoin? (Ex. : Dosettes à café, filtres à eau, etc.)

Pouvez-vous le remplacer par une solution durable ou qui évite la création de nouveaux déchets? (Ex. : Sacs de tissus pour l'épicerie, vaisselles lavables lors d'événement, produits ménagers maison, brosse à dent en bambou compostable, vêtements ou meubles de secondes mains, emprunter des outils, etc.)

4 – Mise en œuvre : Voici quelques trucs pour vous faciliter la vie :

Supprimez l'inutile de façon responsable (Don, vente, recyclage, troc, etc.).

Rendez accessible et visible les outils dans la maison

Bac brun et bleu dans la cuisine

Bac bleu dans la salle de bain (Vous allez voir, ça se remplit vite!)

Rendre le tout simple pour les enfants, la famille et les visiteurs

Contrôlez les matières entrantes : Si vous n'achetez pas de choses qui ne vont qu'aux déchets, vous n'aurez pas de déchets!

5 – Suivi : Est-ce que les objectifs sont atteints? Quels sont les points à améliorer? Pourquoi le petit Thomas n'a pas réussi à bien trier et comment pouvez-vous l'aider?

Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

Vincent Dufour, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418 775-8445, poste 1138

Régie intermunicipale de traitement DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

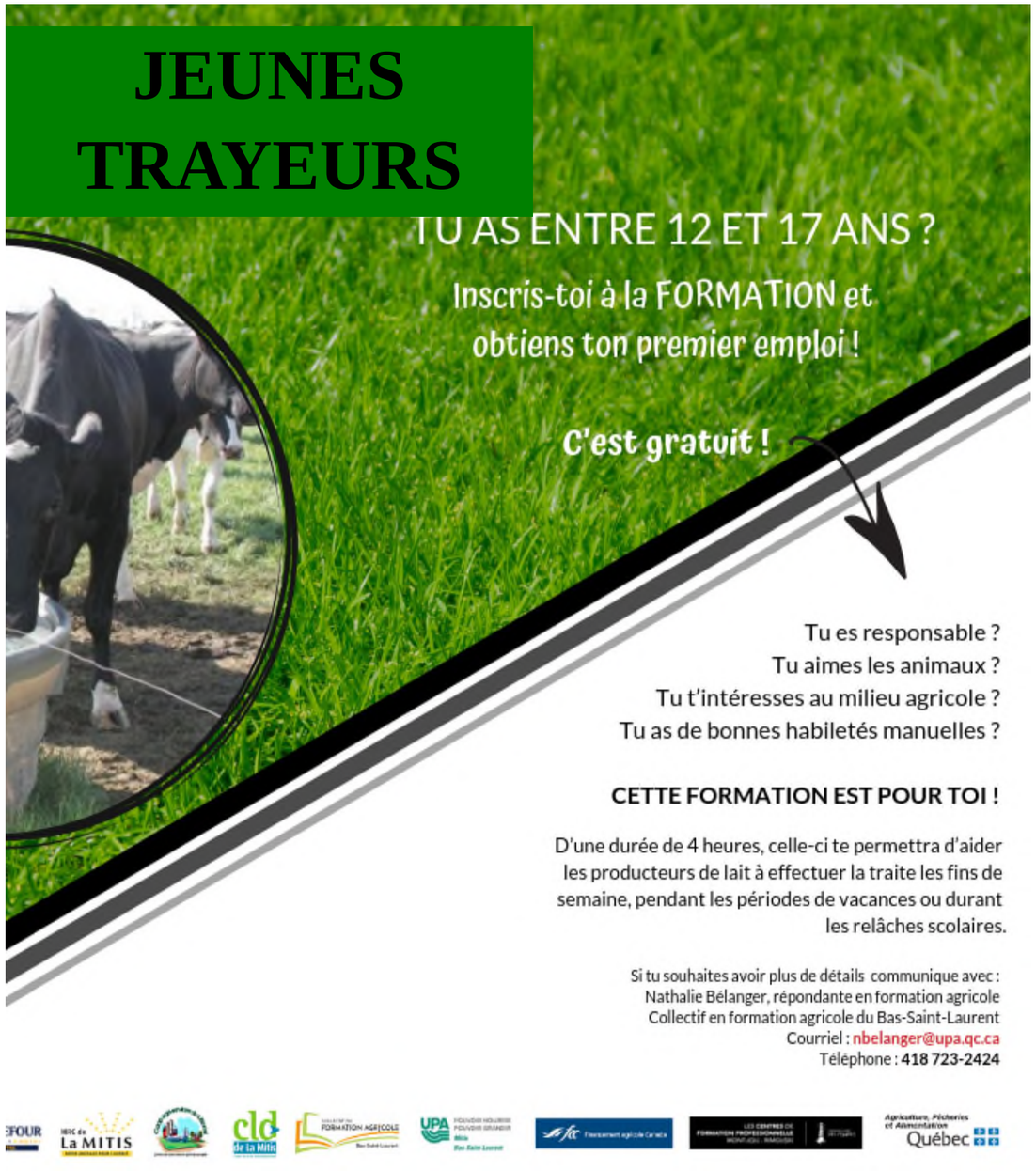

HORAIRE ESTIVAL POUR L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS

428 Avenue Roger Marcoux Mont-Joli G0J2L0
418-785-0055

L'Écocentre de La Mitis tient à informer ses usagers que c'est le retour à l'horaire d'été en date du 23 avril 2018. Les heures d'ouverture estivales sont :

- Lundi au vendredi : 8h00 à 16h45
- Samedi : 8h00 à 15h45
- Dimanche : fermé
- Lundi 8 octobre : Fermé pour l'Action de Grâce

L'Écocentre est un point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, soit par leur volume ou leur nature. Ça permet à une grande partie ces matières d'être valorisées dans le respect de l'environnement. Parmi ces matières, les usagers peuvent apporter :

- les matériaux de construction;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.);
- les encombrants (mobiliers, électroménagers, etc.);
- les appareils électriques et électroniques;
- les pneus (48 pouces et moins) des frais s'appliquent aux surdimensionnées;
- les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.);
- les résidus verts tel les branches, les feuilles et les rognures de gazon;

Les usagers sont fortement invités à trier leurs matières avant de les apporter et à bien sécuriser le chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, l'inscription au poste d'accueil est obligatoire.

L'Écocentre de La Mitis est un service gratuit offert aux résidents de La Mitis. Il est situé au 428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport.

De plus, tous sont invités à passer voir les divers articles en revente à de petits prix. Meubles, matériaux de construction, articles de maisons, livres et plus encore !

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

Vincent Dufour
Coordonnateur en gestion des matières résiduelles

MUNICIPALITÉ DE PADOUE

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

À la séance du Conseil Municipal, tenue le 8 janvier 2018, les membres du conseil ont adopté un règlement d'imposition des taxes, tant foncières que de service pour l'année 2019.

Ce règlement porte le numéro 247-2018.

Par ce règlement, le taux de la taxe foncière générale a été établi à **1.54%** du cent dollars d'évaluation, selon son inscription au rôle d'évaluation en vigueur, pour tous les contribuables de la Municipalité de Padoue.

Le tarif de la taxe de service pour la cueillette et le transport des matières résiduelles a été établi comme suit :

Logement	:	**95.00 $**
Chalet, maison inoccupée	:	**47.00 $**
Commerce et ferme	:	**120.00 $**

Toute personne peut consulter ce règlement au bureau municipal, aux heures d'ouverture, situé au 215 rue Beaulieu.

Ce règlement entrera en vigueur, quinze jour de la date d'affichage de l'avis de publication.

DONNÉ À PADOUE, CE 15E JOUR DU MOIS DE JANVIER 2019

Line Fillion
secrétaire-trésorière

BUDGET 2019

Voici les grandes lignes du budget 2019 qui a été adopté lors de la séance extraordinaire du 19 décembre 2018.

DÉPENSES	**Budget 2018**	**Dépenses 2018**	**Budget 2019**
Administration générale	133 784 $	115 138 $	157 448 $
Sécurité publique	34 888 $	34 505 $	43 176 $
Transport	232 298 $	556 532 $	242 196 $
Hygiène du milieu	44 975 $	41 876 $	40 468 $
Urbanisme, mise en valeur	13 382 $	14 876 $	13 271 $
Loisirs et culture	15 727 $	14 320 $	16 257 $
Remboursement d'intérêt	30 200 $	- 26 556 $	55 000 $
Remboursement de capital	30 000 $	26 688 $	30 000 $
Total :	**535 254 $**	**777 379 $**	**597 816 $**

REVENUS	**Budget 2018**	**Revenus 2018**	**Budget 2019**
Taxes foncières générales	222 964 $	221 563 $	223 567 $
Taxe spéciale (25%)	18 822 $	18 855 $	18 873 $
Taxe se secteur (410/rés.)	23 903 $	23 903 $	23 903 $
Taxe de tarification	16 000 $	16 497 $	11 250 $
Tenant lieu de taxes	2 941 $	8 094 $	2 910 $
Autres sources locales	104 641 $	119 999 $	113 984 $
Transfert inconditionnel	76 241 $	76 268 $	74 829 $
Transfert conditionnel	69 742 $	137 527 $	128 500 $
Total :	**535 254 $**	**622 706 $**	**597 816 $**

CALENDRIER D'ACTIVITÉS

JANVIER						
Dimanche	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
20	21	22	23	24	25 Carnaval de Saint-Octave	26 Carnaval de Saint-Octave
27 Carnaval de Saint-Octave	28	29	30	31		

FÉVRIER						
Dimanche	**Lundi**	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**	**Samedi**
					1 Carnaval de Saint-Octave	2 19 h messe Carnaval
3 Carnaval de Saint-Octave	4	5	6	7	8 21 h Lip Sinc battle	9 8 h 30 Tournoi Hockey 20 h Rassemblement motoneiges 21 h soirée Mathieu Lavoie
10 8 h déjeuner – Duo Harvey 13 h 30 Chasse au trésor	11	12	13 Souper de la Saint-Valentin	14	15 18 h 30 tournoi de Beu	16 8 h 30 tournoi de balle donnée 21 h 30 DJ Ricky
17 8 h déjeuner Christine et Sébastien	18	19 Consultation forêt nourricière	20	21	22 Tournoi de crible	23
24	25	26	27	28	29	30

ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

PROGRAMMATION D'ACTIVITÉS – HIVER 2019

La majorité des activités font relâche pour la période des carnavals. Soyez à l'affût du prochain *Onglet loisir intermunicipal* et de la Page Facebook des loisirs pour savoir quelles activités vous seront offertes en mars. D'ici là, profitez des beaux moments en famille, amusez-vous bien aux activités des carnavals de Saint-Octave-de-Métis et de Padoue et venez en grand nombre profiter des patinoires.es.

SEMAINE DE RELÂCHE 2019

Un sondage a été distribué à l'école primaire auprès des jeunes familles de nos municipalités afin de voir leurs besoins durant la semaine de relâche. Suite à l'analyse de ces sondages, une offre d'activités sera montée. Soyez à l'affût! Si vous avez des suggestions, il est encore temps. N'hésitez surtout pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé

HORAIRE DE LA PATINOIRE DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

Grâce à un travail acharné, la patinoire de Saint-Octave est maintenant ouverte pour la saison. Merci à Manon et Denis pour leur engagement encore cette année.

Surveillez la page *Facebook* pour l'horaire des activités.

Horaire :
Lundi au jeudi 18 h 30 à 21 h
Vendredi 18 h 30 à 21 h 30
Samedi 13 h à 16 h et 18 h 30 à 21 h 30
Dimanche 13 h à 16 h

Bonne saison à tous!

CARNAVAL DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS

44e édition

20 janvier 2019 : Messe du Carnaval

25 janvier 2019 : Journée de l'école (OPP), au Centre Sportif GRATUIT

17 h 00 : 5 à 7 d'ouverture, au Centre Récréatif
Buffet traditionnel avec Jean-Clément Lavoie en musique
Coût : 10 $, gratuit pour les 5 ans et moins

26 janvier 2019 : 8 h 00 : tournoi de balle-molle sur glace, au Centre Sportif
7 joueurs (2 filles et 5 garçons)
Coût : 70 $ / équipe. Remis en bourses

12 h 00 : tournoi de crible (inscriptions) début à 13 h, au Centre Récréatif
Coût : 10 $. Remis en bourses

21h00 : Soirée avec Kathy Lévesque, entrée : 5.00 $, au Centre Récréatif

27 janvier 2019 : 08h00 : Déjeuner du conseil municipal avec le duo Harvey en musique
Adultes : 10.00 $, enfants : 5.00 $

13h30 : Bingo cadeaux au profit du Cercle des fermières et de la Maison Octavie
Coût : 2 $/ carte ou 5 $ / 3 cartes

1er Février 2019 : 21 h 00 Soirée avec Christine, Sébastien et Jean-Marc, au Centre Récréatif
Coût d'entrée : 5 $

2 Février 2019 : 8 h 00 : tournoi de hockey, 6 joueurs et un gardien, au Centre Sportif
Coût : 60 $ / équipe. Remis en bourses.

13 h 00 : tournoi de beu, au Centre Récréatif
Coût : 20 $ par équipe. Remis en bourses.

19 h 30 : randonnée en motoneiges, départ du Centre Sportif
21 h 00 : soirée avec le duo DB, au Centre Récréatif, coût : 5 $

3 Février 2019: 8 h 00 : Déjeuner préparé par la CDEC, avec Jean-Clément Lavoie en musique
Adultes : 10.00 $, enfants : 5.00 $

13 h 30 : après-midi familiale, au Centre Sportif
Glissade, partie de sucre ($), jeux, volleyball, feu

17 h 00 : souper « Mets chinois » du bonhomme carnaval, au Centre Récréatif
Billets en prévente auprès des membres du comité et lors des événements.
Pour information : Sabrina Bérubé, présidente au 418 318-3617.

CARNAVAL DE PADOUE

36e édition

2 Février 2019 : Messe du Carnaval à 19h00

8 Février 2019 : 21h00 *LIP SYNC BATTLE* défi des maires et des directeurs généraux et des conseillers
Entrée : 2 $

9 Février 2019 : 08h30 : Tournoi de Hockey 4 contre 4, équipe de 7 joueurs avec gardien de but, 70 $/ équipe, resp : Sylvain Dubé 418 730-3922

20h00 : Rassemblement pour la randonnée de motoneiges
Resp : Michaël Ouellet 418 785-0332

21h00 : Soirée avec Mathieu Lavoie; entrée : 5.00 $

10 Février 2019 : 08h00 à 12h00 : Déjeuner avec le duo Harvey et la musique se continue en après-midi Adultes : 10.00 $, enfants : 5.00 $

13h30 à 15h30 : Chasse aux trésors en raquettes
resp : Josy-Anne Bérubé 418 732-6684

15 Février 2019 : 18h30 : Inscription tournoi de beu 10 $ par personne
Apporter vos cartes et votre bonne humeur
resp : Conrad Larue 418 775-3751

19h 00 Tournoi de beu, Inscriptions remises en bourse

16 Février 2019 : 08h30 : Tournoi de balle donnée, équipe de 5 gars et 2 filles, 70 $/équipe,
resp : Jérome Paradis, 418 775-4167

21h30 : Soirée avec DJ Ricky
Entrée 5.00 $

17 Février 2019: 08h00 à 12h00 : Déjeuner avec Christine et Sébastien et la musique se continue en après-midi
Adultes : 10.00 $, enfants : 5.00 $
13h.00 : Slalom de motoneiges resp : Emmanuel Bérubé-Thibault
418 750-6284

22 février 2019 18h30 : Inscription tournoi de crible 10 $ par personne
Apportez vos planches, vos cartes et votre sourire
resp : Conrad Larue 418 775-3751

19h00 : Tournoi de crible, inscriptions remises en bourse

Présidente : Cynthia Ouellet
Secrétaire-trésorière : Réjeanne Ouellet
Directrice : Lucette Algerson, Line Fillion, Julie Ouellet